

INTERPELLATION POUR LA CREATION D'UNE COMMISSION D'INTEGRATION DES ETRANGERS RESIDANT A PULLY

Dans le but de faciliter l'intégration des étrangers résidant dans notre Commune, une importance particulière doit être accordée aux contacts que nous, les Suisses, avons avec les personnes étrangères, qui représentent le tiers des habitants, quelle que soit leur situation matérielle et leur statut social.

L'intégration est l'affaire de tous, étrangers et Suisses. Nous pouvons en être les acteurs, dans un esprit de dialogue et de respect mutuel. Evitons l'isolement. Une politique d'intégration durable doit tendre à unir tous les membres de la société. Personne ne doit être exclu de ce processus. Les mesures d'intégration doivent être profitables à tous.

C'est dans cet esprit que nous demandons à la Municipalité de nous éclairer sur les actions et dispositions concrètes existantes et prévues pour l'accueil et la facilitation de l'intégration des étrangers dans notre Commune, notamment :

- Quels sont les divers dispositifs mis en place pour accueillir les nouveaux arrivants dans la commune, francophones et non francophones?
- Quelle est l'évolution de la politique d'intégration suite à la communication n°5 du 30 mars 2011 (annexe) ?
- Existe-t-il à disposition des nouveaux arrivants:
 1. Une présentation des divers commerces et institutions de première nécessité?
 2. Une liste des médecins avec mention des langues qu'ils parlent ?
 3. Les numéros d'urgence et information sur le système de santé ?
 4. Une liste des clubs sportifs et des associations ?
 5. Des informations sur les possibilités de naturalisation et de son accompagnement, en particulier sur les droits et devoirs basiques ?

En fonction de la situation, des réponses obtenues et des objectifs futurs, la création d'une commission d'intégration pourrait être justifiée et constituer un atout important pour notre Commune.

Il existe déjà de telles commissions dans de nombreuses communes du Canton de Vaud. Elles contribuent à rapprocher les différents acteurs de la vie de la commune et sont garantes d'une meilleure cohésion sociale.

La commission aurait également pour buts de :

- promouvoir des projets visant à favoriser l'intégration (notamment cours de français, civisme, histoire, rencontres, visites accompagnées du vieux bourg etc.), le cas échéant avec le soutien et la collaboration du Bureau Cantonal pour l'Intégration (BCI) ;
- encourager le débat sur l'intégration ;
- constituer un trait d'union entre les administrés et les autorités ;
- contribuer à la solution de problèmes spécifiques aux étrangers ;
- être un lieu de dialogue et d'information réciproques entre la population suisse et étrangère résidant dans notre commune ;
- émettre des avis et recommandations sur des questions générales relatives aux étrangers, à l'attention de la Municipalité.

La commission pourrait être composée de représentants de différentes nationalités résidant dans la Commune, ainsi que de représentants du législatif et de la Municipalité.

Vu ce qui précède, nous demandons à la Municipalité d'informer le Conseil communal sur les questions émises et de donner sa position sur le sujet.

Groupe de travail :

Collet Simone, Les Verts
Kuonen Véréna, Union Pulliérane-Vaud Libre
Lio Lena, Vert'Libéraux
Chavan Jean-Robert, Indépendants
Guillen Carlos, PS
Roy Eugène, Les Verts

Pully, le 30 septembre 2015